

La Corporation aquatique maskoutaine est un organisme à but non-lucratif mandaté par la Ville de Saint-Hyacinthe pour planifier l'ensemble des activités aquatiques.

**POSTE DE SAUVETEUR
CONCOURS 21-02
emploi estival**

Sous l'autorité du chef-sauveteur, le sauveteur devra :

- assurer la sécurité des baigneurs;
- appliquer la réglementation de chacun des plateaux aquatiques;
- participer à l'entretien des installations pour les piscines extérieures;
- faire les tests d'eau, compléter le registre approprié et prendre les mesures nécessaires, au besoin;
- administrer les premiers soins et compléter le rapport d'incident;
- respecter les procédures et les politiques mises en place.

La personne recherchée possède idéalement les qualités et compétences suivantes :

- détenir le brevet Sauveteur national et 17 ans ou croix de bronze et 15 ans en date du 19 juin 2021;
- capacité à travailler en équipe;
- détenir le brevet Moniteur en sécurité aquatique ou un Moniteur en sauvetage ou Moniteur de mise en forme (atout).

Être disponible le samedi 12 juin 2021 (à confirmer) pour la journée d'intégration et du samedi 19 juin au 15 août 2021 inclusivement. La CAM reconnaît l'expérience de travail antérieure en milieu aquatique et offre un salaire compétitif.

Le processus de sélection correspond à la D-CAM (démonstration des compétences aquatiques à maîtriser), le 27 février ou le 7 mars 2021 (à déterminer).

Pour postuler, veuillez remplir le formulaire en ligne au lien suivant: <https://forms.gle/GAqswk8WGFqDGjhTA> .
La date limite est le 14 février 2021.

L'emploi exclusif du genre masculin est essentiellement dans le but de faciliter la lecture.